

Image not found or type unknown



Indemnité journaliere de commercante en cessation d'activité

Par **masaurais**, le **13/05/2011** à **18:50**

Bonjour,rrnrje suis commerçante sur les marchés, mais avec un arret maladie pour cancer, je vais arrêter mon activité et radier mon entreprise pour guérir et plus tard devenir salarié. je perçois 19 e par jour de la RSI, mais quand je vais cesser mon entreprise je serait au chômage, qui me verra des indemnités?rrnrmerci